

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
MURET

CANTON
MURET

Commune : LABASTIDETTE

Envoyé en préfecture le 10/03/2022

Reçu en préfecture le 10/03/2022

Affiché le



ID : 031-213102536-20220127-CCAS_22_03-DE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
■ 27 JANVIER 2022

Membres

- en exercice :	12
- présents :	8
- votants :	8
- absents :	4

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept janvier à dix-huit heures trente, la commission d'aide sociale de la commune de LABASTIDETTE étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Olivier AUTHIE.

Date de convocation : 7 janvier 2022

N° 22-03

Objet

**SUBVENTION
AFM-TELETHON 31**

Etaient présents :

Olivier AUTHIE, Claire DE MATOS, Cécile MARTI, Maria URZAY AZNAR, Caroline PELISSIER, Fleurice RICARD, Francette DESCLINE, Hélène DAUBIAN.

Absent excusé :

Julie MARQUIS, Aline JUILLOON MESNAGER, Salima HELHAL.

Absent :

Merlin TCHATCHOU TCHOUNDJE.

Madame Claire DE MATOS a été désignée comme secrétaire de séance.

22-03 - Subvention AFM-Téléthon 31

La Délégation de l'AFM-Téléthon 31 sollicite un soutien financier dans le but d'organiser des manifestations durant l'année 2022. Une subvention de 150 € est proposée afin d'aider cette association, de malades et de parents de malades concernés par des maladies génétiques, rares, évolutives et lourdement invalidantes, déterminé à vaincre la maladie.

La commission d'aide sociale, après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité, l'octroi d'une subvention de 150 €.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président du CCAS,
Olivier AUTHIE